

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2007

**Président :** Monsieur BLANCHET André, Maire.

**Secrétaire(s) de séance :** LE FUR Dominique.

**Présents :** BLANCHET A. LE FUR J. BLANCHET J-L. LE FUR D. ALLANIC J-L. BLANCHET S.  
TRARIEUX D. MORVAN J-N. LE PALMEC P.

**Absents :** THOMAS Monique pouvoir à LE FUR Jack.

**Le conseil municipal à l'unanimité adopte :**

**Les nouveaux statuts du syndicat départemental d'électricité du Morbihan**

**La dissolution du syndicat intercommunal d'électrification de Houat Hoëdic.**

**Le conseil municipal à l'unanimité demande :**

- 1) Le maintien du T.I d'Auray
- 2) Le maintien du rattachement du T.I. d'Auray au T.G.I. de Lorient.

**Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le futur programme HLM a été confié à Bretagne sud Habitat.**


**Après avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les dispositions suivantes :**

- La commune s'engage à rembourser les frais engagés par l'Office (honoraires architecte, géomètre, B.E.T.) en cas d'abandon du projet du fait de la Municipalité.
- La commune met à disposition des terrains nécessaires à cette réalisation par bail emphytéotique durée 55 ans moyennant un loyer symbolique de 1 € annuel.

Pour extrait :

En Mairie, le Vendredi 23/11/2007

Maire



BLANCHET André  
Signature et cachet

Cet extrait doit être affiché  
à la porte de la Mairie, dans  
la semaine qui suit le jour de  
la délibération.

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL (Suite)

République Française

- Le versement à Bretagne sud Habitat d'une subvention de 12 000 € par logement soit : 72 000 €
- Garantie de remboursement des emprunts contractés pour le projet en cas de défaillance de l'Office.
- Exonération de la TLE.
- Versement à Bretagne Sud Habitat d'une subvention équivalente aux taxes de raccordement aux réseaux publics communaux.


Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de contracter un emprunt de 80 000 € pour la réalisation du programme épicerie et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cet emprunt.

Actualisation tarifs tracteur :

Le conseil municipal a révisé les tarifs du tracteur ceux-ci sont consultables en mairie.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une indemnité de conseil au receveur municipal pour la commune et le CCAS.

Mairie de ... Maire



BLANCHET André  
Signature et cachet

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL (Suite)

République Française

Concernant les ventes de terrain constructible aux résidents secondaires le conseil municipal n'a pas fixé de prix celui-ci sera examiné lors d'une commission spéciale.

La demande d'achat de Mme MOREAU Anne-Marie a été acceptée à l'unanimité (projet N°1) le prix a été fixé à 100 € le m<sup>2</sup> ce prix servira de référence pour tous les terrains non constructibles vendus aux résidents secondaires.

Le conseil municipal décide d'abandonner la vente de 4m<sup>2</sup> de terrain à M. et Mme ALLANIC Christian, le Maire s'engage à prendre contact avec le géomètre afin d'annuler les frais engagés.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les ventes de terrain à :

Mme BLANCHET Jeanne (réunion du conseil municipal du 18.12.2003) 30 m<sup>2</sup> pour un prix total de : 228,60 €

M. et Mme BLANCHET Jean-Louis (réunion du conseil municipal du 13.06.2005) 150 m<sup>2</sup> pour un prix total de : 2286,00 €

M et Mme LOYER (réunion du conseil municipal du 13.06.2005) 17 m<sup>2</sup> pour un prix total de : 1036,66 €

Mme ALLANIC Jeanne-Louise (réunion du conseil municipal du 13.06.2005) 16 m<sup>2</sup> pour un prix total de : 243,84 €

Mme BLANCHET Rose (réunion du conseil municipal du 29.09.2005) 15 m<sup>2</sup> pour un prix total de : 228,60 €

M. VILLARET (réunion du conseil municipal du 29.09.2005) 16 m<sup>2</sup> pour un prix total de : 975,68 €

M. et Mme BLANCHET Loïc (réunion du conseil municipal du 16.02.2006) 33 m<sup>2</sup> pour un total de : 502,92 €

Mme RAMBURE Régine (réunion du conseil municipal du 7.07.2006) 20 m<sup>2</sup> pour un total de : 1219,60 €

Maire

BLANCHET André  
Signature et cachet

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL (Suite)

République Française

M. TRARIEUX Dominique : 55 m<sup>2</sup> pour un prix total de : 828, 20 €


La demande d'achat de terrain de M.SIRY et Mme QUINTIN a été acceptée à l'unanimité pour la surface demandée soit 12 m<sup>2</sup> 50 au prix de 100 € le m<sup>2</sup> soit 1250 €.

A l'unanimité le conseil municipal accorde une subvention à la Banque alimentaire d'un montant de 0,15 € par habitant soit 150 €.

Le conseil municipal à l'unanimité accorde aux collégiens d'Hoëdic scolarisés au C.I.P. de Houat une subvention pour un voyage en Angleterre d'un montant de 90 € par élève soit 180 €.

Le conseil municipal à l'unanimité accorde une subvention de 100 € par enfant scolarisé en primaire à Hoëdic soit un total de 1000 €.

Maire



BLANCHET André  
Signature et cachet

## Tarifs tracteur

		Prix fixés
Location tracteur	45,73 €	46,00 €
Location manitou	45,73 €	46,00 €
<i>Toute heure entamée est due</i>		
Déplacement spécial Bateau	30,49 €	12,50 €
Location remorque tracteur	12,20 €	12,50 €
Remorquage Bateau	12,20 €	12,50 €
Remorquage caravane	12,20 €	12,50 €
Grand container	7,62 €	8,00 €
Location remorque quad	7,50 €	7,50 €
Container	4,57 €	4,00 €
Gel	4,57 €	4,00 €
Palette	4,57 €	4,00 €
Annexe	4,57 €	4,00 €
Literie	3,81 €	4,00 €
Meuble	3,81 €	4,00 €
Appareil électroménagers	3,81 €	4,00 €
Bétonnière	3,81 €	4,00 €
Moteur	3,81 €	4,00 €
Grand objet encombrant	3,81 €	4,00 €
Malle	2,29 €	2,00 €
Télévision	1,52 €	1,60 €
Petit appareil (débrousailluse...)	1,52 €	1,60 €
Vélo	1,52 €	1,60 €
Objet encombrant	1,52 €	1,60 €
Gaz grande	0,76 €	0,80 €
Rouleau moquette	0,76 €	0,80 €
Bidon de gazoil	0,76 €	0,50 €
Gaz petite	0,46 €	0,50 €
Colis	0,46 €	0,50 €
Caisse	0,46 €	0,50 €
Valise	0,46 €	0,50 €